Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 1 (1863)

Heft: 43

Artikel: Alfred Valette

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-176743

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- » le premier à abandonner mon opinion. Je me félici-
- » terais même d'avoir provoqué ce résultat, car la lu-
- » mière serait faite sur une question qui me semble
- » avoir été tranchée un peu trop lestement. Amicus
- » Plato, magis amica veritas. »

Et pour nous, qui n'avons pas d'opinion arrêtée sur cette question, nous entendrons avec plaisir les raisons qui seront certainement données pour et contre la thèse assez inattendue de M. Hæfer.

S. CUÉNOUD.

La caporalomanie.

Gauche, droite. Portez armes. Croisez ... nette! Caporal, venez reconnaître .. trouille! Tels sont les cris qui retentissent d'un bout de la Suisse à l'autre. On se dirait dans un immense camp retranché. Partout reluisent des fusils, partout résonnent les tambours. Les routes sont sillonnées par des troupes en marche, des convois d'artillerie; ici ce sont des Tessinois, qu'une intelligente direction envoie à Moudon; là, des guides genevois, qui vont passer huit jours à St-Gall pour faire de l'équitation et promener leurs chevaux sur nos chemins de fer. Les colonels fédéraux en tournée voyagent avec leurs adjudants; les instructeurs affairés vont d'une ville à l'autre, répandant partout sur leur passage la manne de l'école de peloton et de la charge en douze temps. C'est à qui aura l'air le plus troupier et le sabre le plus long. On éprouve de la vénération pour le colonel fédéral; on admire ses bottes, on ressent une secrète émotion à la vue de ses épaulettes d'or. — On s'aborde, on se salue militairement; les conversations roulent sur la formation du bataillon carré, sur le nouveau pompon, sur le camp des Hautes-Alpes; on critique, on innove, on démolit. Chacun a la mention d'un engin de destruction sur la conscience; il est peu de gens qui n'aient dans un tiroir quelque projectile en enfantement; chacun rumine dans son for intérieur quelque amélioration à apporter à l'équipement du soldat; l'un veut six boutons à la guêtre, l'autre n'en veut que cinq. Bon Dieu! quand donc ce vertige militaire finirat-il? Secouons toute cette ferraille, et rompons avec Don Quichotte? Avant d'être soldats, ne sommes-nous pas citoyens, pères de famille; notre place n'est-elle pas au foyer domestique plutôt qu'au bivouac ou dans les casernes? Laissons-là cette chasse aux épaulettes; que l'épicier soit épicier lorsqu'il vend ses clous de girofle, et qu'il ne se fasse pas appeler capitaine ou major par ses pratiques; qu'on fasse marcher la position civile avant la position militaire; qu'on ne voie plus des commerçants se signer dragon ou carabinier.

Les dépenses urgentes d'utilité publique cèdent souvent le pas aux dépenses militaires; on ne marchande pas pour le soldat. Un crédit de sept millions pour des fusils est voté par les chambres fédérales dans une sorte de délire, et malgré les avis contraires des hommes compétents; mais voilà cinq ans que le fusil actuel dure, c'est trop. Quant à la bayonnette, c'était bon dans l'ancien temps; on en fera du vieux fer; parlez-moi du yata-

gan: ah! ah! ça vous a un petit chic; c'est crâne; ça pique, ça coupe, ça broie, ça transperce: voilà notre affaire! — N'est-ce pas quelque chose de triste que cette monomanie qui règne en Suisse? Ne sait-on pas que la défense de notre petit pays n'est basée ni sur le calibre du fusil, ni sur la forme du sabre, mais bien sur le courage, la confiance et la concorde. — Grands enfants que nous sommes, nous ressemblons à ces Chinois qui, dit-on, revêtent des costumes effrayants et peignent des animaux épouvantables pour faire peur à l'ennemi!

Terminons ces lignes en émettant le vœu qu'on revienne à la raison et qu'il surgisse des adversaires sérieux aux hommes qui font de notre Suisse un vaste corps de garde.

(Un abonné.)

Alfred Valette.

Le public lausannois applaudissait avec enthousiasme, il y a quelques années, au théâtre de cette ville, un artiste qui se distinguait par un talent supérieur. Il excellait surtout dans le drame. Encouragé par ses succès et les relations amicales qu'il s'était créées à Lausanne, Alfred Valette v passa plusieurs hivers, pendant lesquels la direction du théâtre lui fut confiée. Ami dévoué de nos institutions libérales, il en jouissait avec délices et n'avait qu'une seule ambition, celle de se fixer un jour définitivement sur les bords de notre beau lac. Il épousa une Vaudoise et se fit remarquer par une conduite exemplaire dans l'accomplissement des devoirs de la famille et par sa persévérance à lutter contre les grandes difficultés qu'il eut à vaincre pour subvenir à ses besoins. L'affection qu'il vouait à la Suisse l'avait porté à étudier notre histoire nationale, dont il admirait les glorieux épisodes. Il composa un monologue en vers sur Davel, où les sentiments patriotiques et religieux de son héros étaient fidèlement interprétés. La ressemblance frappante de physionomie qu'il avait avec celui-ci contribuait puissamment à l'illusion de la scène qu'il savait animer par une diction élégante, un jeu large et naturel. Mais Valette ne tarda pas à éprouver les déboires qui attendent inévitablement un directeur de théâtre dans une petite ville. Il chercha des ressources ailleurs, et trouva à donner des leçons dans une riche famille d'étrangers, à Vevey, où il s'était fait apprécier dans quelques séances artistiques. Il vécut là pendant quelques années dans une certaine aisance, dûe au fruit de son travail; mais, atteint subitement d'une grave maladie, coïncidant avec le départ de ses protecteurs, il dût revenir à Lausanne, où, durant trois ou quatre longues années, une paralysie le tint couché sur un lit de douleurs.

Le 4^{er} septembre, Valette terminait une carrière qui fait exception parmi celles des acteurs étrangers qui ont séjourné au milieu de nous. Il avait su s'attirer l'estime publique par ses talents artistiques distingués, une probité sans reproche et des procédés délicats.

Nous nous faisons un devoir de donner ici ce faible hommage de sympathie à la mémoire de A. Valette.